

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES DES UE

COMPOSANTE :



Lic ou LPro ou M : LICENCE SCIENCES DE LA TERRE

ANNÉE : L2

SPÉCIALITÉ :

PARCOURS :

SEMESTRE : S3

RÉGIME "ASSIDU"

CODE APOGEE	Nbre CREDITS	INTITULE DE L'UE	Nom du responsable de l'UE	MATIERES (type d'enseignement)	Poids dans l'UE (1)	Type de Contrôle (2)	1ère SESSION				2ème SESSION			Modalités de conservation des notes de CC ou TP d'une session sur l'autre (4)
							Nbre Epreuves	Nature Epreuves (4)	Durée de l'épreuve	Proportion CC/ET (3)	Nbre Epreuves	Nature Epreuves (4)	Durée de l'épreuve	
21GM31	5	Minéralogie descriptive et déterminative	Hervé Martin	1-CM	0,4	CC								Seule la note de TP peut être conservée si ≥10.
				ET	1	E	2h	100%	1	E	2h			
2-TP	0,6	CC	2	TP	100%									
ET						1	TP	2h						
21GM32	5	Sédiments et environnements sédimentaires	Tim Druitt	1-CM	0,5	CC							Seule la note de TP peut être conservée si ≥10.	
				ET	1	E	2h	100%	1	E	2h			
2-TP/Terrain	0,5	CC	2	TP	100%									
ET						1	TP	1h						
21GM33	5	Tectonique	Olivier Merle	1-CM/TD	1	CC	3	E		40%			La note de CC est conservée	
				ET	1	E	1h30	60%	1	E	1h30			
21GM34	5	Initiation à la cartographie	Tahar Hammouda	1-Terrain	0,6	CC	1	A		100%			Conservation de la note de CC Terrain. La note de TP/TD peut être conservée si ≥10.	
				ET										
2-TP/TD	0,4	CC	2	TP/TD	100%									
ET						1	TP/TD	2h						
21GM35	5	Système climatique et cycles géochimiques	Danielle Briot	1-CM/TD	1	CC	1	O		20%			Conservation de la note d'Oral	
				ET	1	E	2h	80%	1	E	2h			
21GM36	5	Volcanologie, dynamismes et produits éruptifs	Andrew Harris	1-CM	0,5	CC							Seule la note de TP peut être conservée si ≥10.	
				ET	1	E	2h	100%	1	E	2h			
2-TP/TD	0,5	CC												
ET	1	TP/TD	2h	100%	1	TP/TD	2h							
210M32	2,5	Langues					Voir annexes							
	2,5	UE libres					Voir annexes							

(1) Licence = S1, S2, S3, S4, S5, S6 ;

Master = S1, S2, S3, S4

(2) CC = Contrôle Continu ; ET = Examen Terminal

(3) Pourcentage de la note de l'ensemble des CC par rapport à la note de l'ensemble des ET, exemple : ET = 70% ; CC = 30%, quel que soit le nombre d'épreuves de CC et d'ET

(4) Nature des épreuves : E = écrit ; O = oral ; TD ; TP ; M = mémoire ; A = autre à préciser dans la rubrique "REMARQUES" ci-contre

* Si on choisit du CC pur, il faut au minimum 2 épreuves.

* La durée des épreuves ne concerne que les écrits des ET.

La nature et le nombre des épreuves ne concernent que les ET.

Si la durée des épreuves orales, et la nature et le nombre des épreuves de CC apparaissent dans le tableau, ces renseignements ne sont donnés qu'à titre purement indicatif.

REMARQUES

 (noter ci-dessous toutes les précisions que vous jugeriez utiles pour la compréhension du tableau) :
 pour l'UE "Initiation à la cartographie", le CC (A) correspond à la tenue du carnet de terrain lors du camp de terrain